

Planète GRANULÉS

Magazine client Novembre 2011

Granulé de bois, regard sur l'avenir

- Une production plus importante
- 2012, l'année du granulé



Collectivités locales

Chauffage aux granulés et collectivités locales : le marché s'installe, l'ADEME apporte des éléments techniques et soutien la filière.

Page 6

SCOP aux granulés

3 chaudières à granulés à condensation pour le nouveau siège du mouvement coopératif français, dont BIOCOOP, la NEF et QUADRIPLUS.

Page 7



Le spécialiste en Europe

Sommaire

Granulés, bonne tendance internationale page 3

2012, la production de granulés monte en puissance . pages 4-5

L'ADEME évalue positivement l'usage du granulés pour les collectivités page 6

Chaudières à condensation pour les SCOP page 7

Electricité verte pour ÖkoFEN page 8

Les 10 ans de l'agence ÖkoFEN Rhône-Alpes page 8

Le réseau de distribution ÖkoFEN :

**ALSACE
LORRAINE (hors Meuse)
FRANCHE COMTE (+ Côte d'Or)**

ÖkoFEN EST - FOREST CHAUFF'
☎ 03 84 26 09 94
info@forest-chauff.com

**AQUITAINE (hors Dordogne)
MIDI-PYRENEES (hors Aveyron)**

ÖkoFEN SUD OUEST
SUD ENERGIES
☎ 05 62 28 08 55
contact@sudenergies.fr

**BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE
BASSE-NORMANDIE**

ÖkoFEN OUEST - PLANETE CLAIRE
☎ 02 43 75 70 63
contact@planeteclaire.fr

**CHAMPAGNE-ARDENNES
(+ Meuse + Seine et Marne +
Val de Marne + Yonne)**

ÖkoFEN NORD EST - ARDANTE
☎ 03 25 43 81 21
info@ardante.com

**LANGUEDOC-ROUSSILLON
(+ Aveyron)**

ÖkoFEN LANGUEDOC-ROUSSILLON
[19.7] ENERGIES RENOUVELABLES
☎ 09 54 80 81 97
contact@dixneufsept.com

**LIMOUSIN - CENTRE (+ Nièvre
+ Yvelines + Essonne + Hauts de
Seine + Paris)**

ÖkoFEN GRAND CENTRE - SYST'ER
☎ 06 83 44 15 02
contact@syst-er.com

**NORD PAS-DE-CALAIS
PICARDIE
HAUTE-NORMANDIE
(+ Val d'Oise + Seine-Saint-Denis)**

ÖkoFEN NORD - VIVENERGIE
☎ 03 27 20 58 91
info@vivenergie.fr

**POITOU-CHARENTES
(+ Dordogne)**

ÖkoFEN POITOU-CHARENTES -
PERIGORD
☎ 05 46 87 31 78
poitoucharentes@okofen.fr

**PROVENCE-ALPES-CÔTE
D'AZUR**

ÖkoFEN PACA - ☎ 04 32 52 91 28
paca@okofen.fr

**RHÔNE-ALPES
(+ Saône et Loire)**

ÖkoFEN RHÔNE-ALPES
LABEL ENERGIE
☎ 04 79 65 24 58
info@labelenergie.com

AUVERGNE

ÖkoFEN AUVERGNE
DISTRITECH - ☎ 04 73 72 95 45
distri.tech@wanadoo.fr



Ces énergies, renouvelables et créatrices d'emplois

Le débat fait rage actuellement, à 6 mois des élections présidentielles, concernant la sortie du nucléaire. Mais il s'agit malheureusement trop souvent d'un débat politique et nullement d'un débat politique portant sur les intérêts communs : emploi et environnement.

Les incidents sur les centrales nucléaires en France, l'accident Nippon et sa seule conséquence positive (baisse de 30 % des consommations électriques), les scénarios énergétiques présentés par les réseaux Sortir du nucléaire et Négawatt, tout cela devrait appeler une réflexion plus riche, moins dépendante d'intérêts strictement corporatistes et financiers.

Dans cette triste actualité dominée par la communication sur la crise économique et financière, un point devrait particulièrement être soulevé en faveur des énergies renouvelables face au nucléaire et aux énergies fossiles : l'emploi. La densité d'emploi des énergies renouvelables est sans équivalent. A titre d'exemple, pour le chauffage au bois, la fourniture de combustible et la maintenance des équipements génèrent de l'ordre de 3 à 8 emplois / ktep*. Il s'agit majoritairement d'emplois locaux, répartis sur le territoire, non délocalisables.

Que manque-t-il comme défaut au nucléaire pour convaincre qu'il faut en sortir ? Que manque-t-il aux énergies renouvelables pour convaincre qu'il faut y aller ?

Thomas Perrissin
Directeur ÖkoFEN France

Planète Granulés

Newsletter de la société ÖkoFEN France
N° 8 - Novembre 2011

Directeur de la publication : Thomas Perrissin

Réalisation : ÖkoFEN

Impression : Couleurs Montagne / Imprimé sur du papier recyclé + encres végétales

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*kilo tonne équivalent pétrole soit environ 4 Tég, tonne équivalent granulés

Granulés, bonne tendance internationale

Le marché français du granulé de bois se porte bien, et les nouvelles capacités de production sont prêtes pour assurer l'approvisionnement d'un parc d'appareils de chauffage en augmentation (cf. pages 4 et 5). En effet, si 2009 et 2010 ont été des années en demi-teinte pour le marché de la chaudière, sur fond de crise économique, l'année 2011 devrait être en progression et retrouver des niveaux supérieurs à l'année de référence 2008. Plusieurs éléments plaident en faveur du maintien d'un marché dynamique, le premier étant le prix de plus en plus élevé des énergies traditionnelles (lire ci-dessous), le deuxième étant justement la croissance constante du parc installé de chaudières à granulés en France. Ce qui était un mode de chauffage nouveau hier, est aujourd'hui relativement banalisé et plus simple à l'achat. Dans le reste de l'Europe, la tendance est également à la hausse par rapport à 2010, excepté en Allemagne où le marché de la chaudière à granulés est atone depuis 2 ans.

Et l'on reparle du granulé canadien

Au niveau international, la tendance est la même, avec une production en forte augmentation. Dans ce cadre, le granulé canadien refait parler de lui. En effet, le Canada produit aujourd'hui du granulé exporté en Europe pour alimenter de grandes centrales électriques en substitution du charbon. Quel rapport avec le chauffage à granulés ? Aujourd'hui

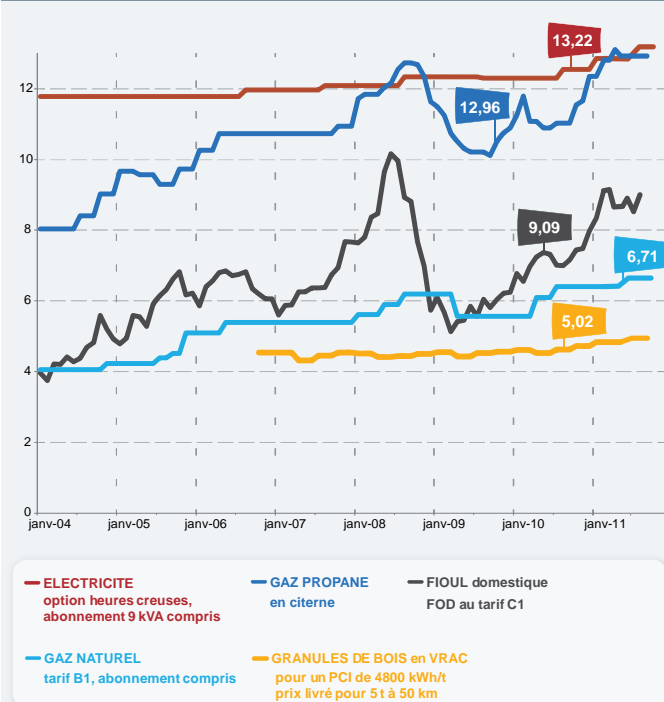
aucun. La grande différence entre ce granulé et le granulé européen est justement son usage. Le granulé canadien est brûlé dans de gigantesques centrales électriques dotées d'un rendement inférieur à 40 % (conversion de la chaleur en électricité), alors que le granulé européen est utilisé dans de petites chaudières dotées d'un rendement supérieur à 90 % pour chauffer et produire de l'eau chaude. L'un est issu d'une gestion forestière contestée alors que l'autre est essentiellement issu de forêts dotées d'un mode de gestion durable et séculaire, et fabriqué à partir de coproduits de sciage et de bois déclassés. Deux filières différentes pour deux usages différents. Ne pas faire d'amalgame. ■

Le granulé, un produit local



En France, comme ailleurs en Europe, le granulé utilisé pour se chauffer est majoritairement une énergie locale issue d'une fabrication locale. Aujourd'hui, le « Made in France » du granulé est une réalité forte sur le marché hexagonal du chauffage domestique.

Evolution du coût des énergies



Un prix en légère hausse

Rattrapage, c'est le terme utilisé par la profession pour expliquer la hausse constatée sur le prix du granulé de bois depuis septembre 2011. De fait, après 5 ans de stabilité presque totale, les producteurs ont dû répercuter la hausse du prix de la matière première, les connexes de sciage, sur le prix de vente. On notera également que cette augmentation s'accompagne d'une montée en gamme de la qualité du granulé et de ses conditions de livraison. Plus de 80 % du granulé produits en France sont désormais certifiés et les camions souffleurs à pesée embarquée se sont multipliés. Malgré cette hausse, le fioul domestique reste 80 % plus cher que le granulé de bois en vrac selon l'indice Propellet.

Indice des prix du granulé de bois Propellet – Novembre 2011

L'indice des prix Propellet permet une comparaison intéressante entre les différentes énergies. Propellet diffuse son indice de prix des énergies sous forme de courbes d'évolution. Ces prix sont exprimés en centimes d'euros par kWh pour chaque énergie. Pour ce faire, Propellet réalise une enquête trimestrielle auprès de 17 fournisseurs de granulés certifiés français. Pour les autres énergies, Propellet utilise les prix fournis par la DGEMP.

2012, la production monte en puissance

L'engouement pour le granulé de bois ne faiblit pas. En France, la forte croissance du parc installé d'appareils de chauffage induit une augmentation régulière de la demande en combustible. Déjà solide, la production nationale de granulés de bois devrait donc encore progresser fortement dans les prochaines années, et ce dès 2012 avec l'avènement de projets ambitieux.

Après deux années particulièrement riches en projets de construction de nouvelles usines de granulation, 2011 a été une année de consolidation et d'optimisation des capacités installées, permettant une augmentation de la production de 20 % et assurant ainsi ce qu'avait annoncé la filière en 2005, à savoir un décollage de la production française dans des proportions comparables aux marchés allemand et autrichien. De fait, avec un décalage de quelques années, la France suit pas à pas le modèle de développement de la production autrichienne et allemande de granulés et permet d'envisager un doublement de sa production en 2015. Une analyse partagée par Hugues de Cherisey, Secrétaire général du Syndicat National des Producteurs de Granulés de Bois (SNPGB) qui précise « *La prévision de 530 000 tonnes produites en 2011 correspond à une progression de 20 % en 1 an. C'est un rythme de croissance réaliste pour les prochaines années et nous serons vraisemblablement à 1,1 million de tonnes, et même au-delà, en 2015* ». Au niveau européen l'augmentation sera moindre, de l'ordre de 7 % par an puisque l'European Pellet Council (EPC), organisation regroupant les syndicats nationaux de producteurs de granulés de bois, estime qu'en 2020 la production européenne de granulés atteindra 13 millions de tonnes contre 7 millions en 2010. Avec une croissance à 2 chiffres, la France sera donc fortement contributrice de la croissance européenne, devenant l'un des principaux pays producteurs, alors que l'Allemagne verra sa production augmenter plus lentement.

La production de granulés restera durablement au dessus de la demande

Un développement équilibré

En France, la production continuera donc à précéder largement les besoins locaux, sans déséquilibre important. En effet, la demande intérieure étant aujourd'hui à 85 % le principal débouché pour la production nationale de granulés de bois, la nécessité de trouver des débouchés plus lointains se limite à une faible partie de la production. L'export est ainsi un simple outil de régulation du marché, se réduisant à 80 000 tonnes de granulés exportées en 2011, principalement vers l'Italie, l'Allemagne et la Belgique, et 30 000 tonnes importées.

Avec une production accordée à la consommation, la loi de l'offre et de la demande est respectée, évitant ainsi les tensions sur le marché



français. Signe d'un développement harmonieux de la filière, cet équilibre s'appuie sur un fort ancrage local de la filière de production/distribution de granulés et les circuits courts qui en découlent. En effet, loin d'un fonctionnement spéculatif et des tempêtes financières (et écologiques) qui secouent violemment les énergies fossiles et nucléaire, la production de granulés répond à des besoins locaux, s'appuie sur des ressources locales et bien souvent sur un tissu industriel historiquement bien implanté.

Les scieurs investissent

Les scieurs occupent ainsi logiquement une place importante dans la filière. Producteurs de la matière première, sciures et autres connexes de sciage, ils sont habitués à valoriser le mieux possible l'ensemble du bois entrant dans leurs usines. Sachant que seulement 40 % d'une grume devient du bois d'œuvre, les quantités de connexes de sciage sont considérables et les scieurs ont appris depuis longtemps à les valoriser. La fabrication de granulés entre ainsi dans cette logique d'intégration : « *Nous valorisons 100 % du bois entrant. Au sein de notre processus d'intégration des différentes opérations de transformation du bois sur un site unique, la granulation trouve une place évidente* » explique Pierre Piveteau, Directeur de la société éponyme, important scieur et granulateur français. « *C'est également vrai pour la distribution de notre granulé qui s'appuie sur notre réseau classique* » précise-t-il. Cette logique n'est pas isolée et la filière de première transformation du bois (principalement le sciage) représente en France plus de la moitié des investissements dans la production de granulés de bois.

Plus grande capacité

En 2012, c'est justement les scieurs qui feront une bonne partie de l'actualité. 4 projets arrivent à maturité en 2012 avec des capacités de production importantes : « *Jusqu'à présent, nous étions en France sur des usines de granulation de 30 000 à 40 000 tonnes de capacité annuelle en moyenne. Aujourd'hui, le marché voit apparaître des unités de production plus grandes. C'est une forme de normalisation par rapport à ce qui se fait en Allemagne.* » explique Hugues de

Site de SIAT BRAUN, principal scieur de résineux français. L'entreprise investit massivement dans la production de granulés de bois.

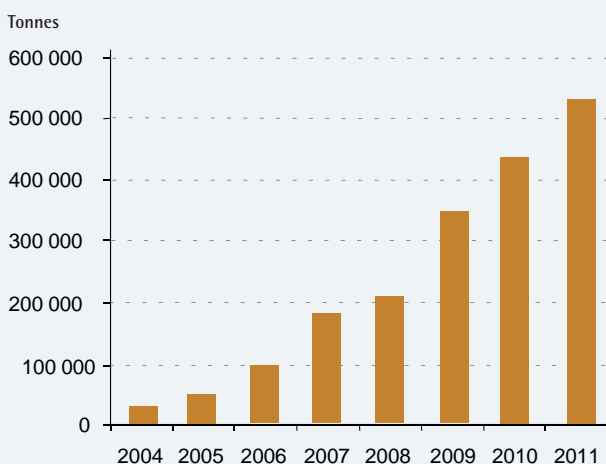
Cherisey. En ligne de fond de cette tendance, il s'agit simplement d'utiliser au plus près les coproduits de sciage qui servent à fabriquer le granulé. Pas de gigantisme, mais une extension de l'activité des scieries. Ainsi, la scierie MOULIN en Haute-Loire (43) démarre une unité de granulation d'envergure : « en 2012 nous aurons une capacité de production de 60 000 tonnes, avec un potentiel de plus de 80 000 tonnes » précise-t-on chez MOULIN BOIS ENERGIE. Cette extension de la capacité se confirme également chez PIVETEAU qui passera d'une production de 70 000 tonnes en 2011 à 100 000 en 2012, puis 200 000 en 2013 pour culminer à 240 000 tonnes en 2015. Ce seront donc à terme 2 usines de 120 000 tonnes de capacité chacune, dont chaque unité sera adossée à la production d'électricité par cogénération bois dans le cadre de l'appel d'offre national dit « CRE 3 »¹.

C'est dans une même logique que la scierie ARCHIMBAUD va installer sa 2^{ème} usine de granulation dans les Landes d'une capacité de 80 000 tonnes à terme fin 2013 couplée également à une production d'électricité de 3,5 MWe par cogénération : « Nous arrivons au maximum de capacité sur notre usine de Segondigné-sur-Belle à 60 000 tonnes. Nous allons donc exploiter notre 2^{ème} gisement de matière première situé dans les Landes. Cela fait partie de la valorisation par transformation de nos connexes » précise le Directeur Jean-Pascal Archimbaud. En Alsace, c'est au tour du scieur SIAT BRAUN de se lancer dans un projet de granulation. Principal scieur de résineux en France, SIAT BRAUN démarre une unité de granulation adossée à une cogénération de 4,8 MWe pour produire 65 000 tonnes de granulés, avec une possibilité de doubler la capacité : « Cela fait longtemps que nous voulions intégrer la production de granulés en aval de notre activité de sciage. Nous sécurisons ainsi nos débouchés pour notre sciure et la valorisons au mieux. Ce choix se fait dans une démarche de développement global de notre activité de sciage. Nous avons une stratégie de qualification de l'ensemble de nos produits, la granulation en fait partie » précise Michel Siat.

Gros investissements, usines de granulation importantes adossées à des industriels solides et confirmés, la tendance reste au beau fixe, comme le résume parfaitement Pierre Piveteau « Il y aura du granulé pour tout le monde ». ■

1. La cogénération bois consiste à produire de l'électricité en utilisant du bois, des coproduits de sciage dans le cadre d'une scierie et à récupérer la chaleur résiduelle pour sécher la sciure et faire du granulé. L'ensemble permet un bilan énergétique particulièrement bon. Plusieurs cogénération adossées à une usine de granulation ont été soutenues par l'Etat dans le cadre d'un appel d'offre national baptisé CRE 3.

Une production multipliée par 10 depuis 2005 en France



Production française de granulés de bois.

Source SNPGB.

En 2012, les scieurs font l'actualité avec une production de granulés en forte augmentation

PIVETEAU

- 2 sites : Egleton – Corrèze et Sainte Florence – Vendée
- 100 000 tonnes en 2012 et 240 000 tonnes en 2015



ARCHIMBAUD

- 2 sites : Segondigné-sur-Belle – Deux-Sèvres et Labouheyre – Landes
- 60 000 tonnes à Segondigné-sur-Belle et 80 000 tonnes à terme à Labouheyre



SIAT BRAUN

- 1 site : Urmatt – Bas Rhin
- 65 000 tonnes
- Possibilité de doubler à 130 000 tonnes



MOULIN

- 1 site : Dunière – Haute-Loire
- 60 000 tonnes
- Potentiel de 90 000 tonnes



L'ADEME évalue positivement l'usage du granulé pour les collectivités

Après s'être durablement installée sur le marché de la chaudière domestique, la chaudière à granulés gagne du terrain sur le marché du collectif et du tertiaire, pour la petite et moyenne puissance. Une récente étude¹ de l'ADEME² et du SNPGB³, dirigée par le CIBE⁴, souligne la pertinence économique, technique et écologique de ce mode de chauffage.

Sans surprise, les chaudières à granulés de bois séduisent les collectivités avec les mêmes arguments que les usagers particuliers : prix, compacité, simplicité d'approvisionnement, simplicité d'installation et écologie. Pourtant, même si ÖkoFEN aura équipé 50 % de collectivités en plus en 2011 que l'année précédente, le marché est encore modeste. Traditionnellement, lorsqu'on évoque le chauffage au bois pour une collectivité locale, services techniques et bureaux d'études pensent prioritairement au bois déchiqueté. En effet, le chauffage à plaquettes (bois déchiqueté) a une antériorité historique sur le marché alors que le granulé doit encore faire valoir ses qualités. L'apparition récente de chaudières à granulés de moyenne puissance, la PELLEMATIC MAXI d'ÖkoFEN est apparue en 2007, permet dorénavant d'élaborer une offre encore plus pertinente en dessous de 150 kW/200 kW et d'augmenter le taux de pénétration du bois énergie.

Une nouvelle énergie face au fioul et au gaz

D'un point de vue environnemental, le choix entre chaudière à granulés ou chaudière à bois déchiqueté n'est pas déterminant, l'un et l'autre étant pertinents. Ce sont donc les critères de choix entre ces deux énergies bois que l'ADEME a souhaité évaluer plus précisément « comment se positionnent les granulés au plan économique face aux plaquettes



Logements sociaux chauffés par une ENERGY BOX

et aux énergies fossiles et dans quelles configurations le chauffage collectif aux granulés est-il particulièrement adapté ? » afin d'aider les décideurs à choisir le bois énergie face aux énergies fossiles et nucléaires. Ainsi l'étude précise « le choix des granulés face aux plaquettes peut intégrer d'autres notions que la seule rentabilité économique :

les granulés peuvent être plus adaptés que les plaquettes à certains secteurs d'activité industrielle, notamment du fait de leur simplicité d'usage et de moindres émissions de poussières tant au stade de la livraison du combustible, de son stockage que de la combustion ». Cette étude démontre ainsi une volonté politique de l'ADEME de promouvoir le granulé de bois en fonction de sa faculté à s'imposer face aux énergies classiques, et de ne plus limiter l'offre bois énergie à la seule solution bois plaquette.

Choisir la solution bois la plus pertinente

Bien connaître les qualités de chaque solution pour mieux choisir. Cette étude a ainsi permis d'identifier des modèles de projets de chauffages collectifs pour lesquels l'usage des granulés présente un bénéfice technique et de déterminer « une cible de développement prioritaire de ce combustible au-delà des usages domestiques ». Enfin, l'étude pointe la très bonne efficacité environnementale d'une chaufferie collective aux granulés de bois, c'est-à-dire la qualité des résultats obtenus d'un point de vue écologique suite à un investissement public.

La philosophie de l'étude est parfaitement résumée dans sa conclusion finale : « Il convient d'encourager les maîtres d'ouvrage de bâtiments des secteurs scolaire (écoles, collèges, voire lycées) et tertiaire (bureaux, gymnases, administrations...) qui envisagent de chauffer leur patrimoine à partir de biomasse à étudier systématiquement la pertinence du chauffage collectif aux granulés, à moins que le bâtiment à chauffer ne se trouve à proximité immédiate d'un réseau de chaleur aux plaquettes existant. » ■



Ateliers Municipaux chauffés par une PELLEMATIC et des capteurs solaires PELLESOL

- 1 : "Perspective d'usage des granulés de bois comme combustible dans les secteurs collectif, tertiaire et industriel" – juin 2011 – ADEME, SNPGB, dirigée par le CIBE. A télécharger sur www.ademe.fr
- 2 : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- 3 : Syndicat National des Producteurs de Granulés de Bois
- 4 : Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Chaudières à condensation pour les SCOP

Le bâtiment s'appelle Woopa. 10 000 m² de surface, répartis en logements et en bureaux, pour un bâtiment à énergie positive, chauffé en partie par une cascade de chaudières ÖkoFEN à condensation et une micro-cogénération à huile. Une réalisation exemplaire pour des occupants exigeants : BIOCOOP, la NEF ou encore Quadriplus¹.



Situé en plein cœur du projet urbain du « Carré de Soie » à Vaulx-en-Verin (69) qui accueillera à terme 20 000 habitants et 20 000 salariés, le bâtiment Woopa est avant tout un projet sociétal. D'une surface de 10 000 m², le bâtiment sera la vitrine du mouvement coopératif français en accueillant l'Union Régionale Rhône-Alpes des Entreprises Coopératives², la Fédération Rhône-Alpes Scop BTP³, le siège national de la NEF, le siège social de Rhône-Saône Habitat, société coopérative d'HLM, ainsi des bureaux d'études techniques du réseau Quadriplus Groupe qui sont des entreprises coopératives (Scop), et enfin, le réseau BIOCOOP, spécialisé dans la distribution de produits biologiques. A cela s'ajoutent 94 logements du T2 au T5 destinés à la location ou à l'accession.

Bâtiment à énergie positive

Un tel projet devait s'appuyer sur une réalisation compatible avec les valeurs développées par cet ensemble de sociétés. Le Bâtiment Woopa a donc été conçu pour devenir une référence écologique. Bâtiment à énergie positive, c'est-à-dire tendant à produire plus d'énergie primaire qu'il n'en consomme, il répond à l'objectif européen de facteur 4 consistant à réduire par 4 les émissions de CO₂ à l'horizon 2050. Pour cela, le bâtiment est très peu consommateur d'énergie : triple-vitrage, isolation renforcée, forte inertie thermique, optimisation des apports solaires, VMC double flux à haut rendement, climatisation à l'aide de la nappe phréatique : autant de principes techniques à haute performance énergétique.

Une chaufferie exemplaire

Dans ce contexte de performance environnementale, le choix d'un mode de chauffage exemplaire était essentiel pour baisser au maximum les émissions de gaz à effet de serre. Sur Woopa, la chaufferie constitue une innovation remarquable. La production de chaleur est assurée en base par 3 chaudières à granulés ÖkoFEN PELLEMATIC PLUS à condensation de 32 kW installées en cascade, couplées à une chaudière à cogénération à huile végétale assurant une partie du chauffage et une production d'électricité et 77 m² de capteurs solaires thermiques sur le toit pour l'eau chaude sanitaire (ECS). Enfin, une relève au gaz de ville assurera le complément éventuel. En hiver, le chauffage et l'ECS seront donc en priorité produits par la cogénération à huile, puis par les chaudières à granulés et enfin par le gaz de ville. Cette réalisation, au-delà de son exemplarité environnementale, démontre qu'un bâtiment urbain, moderne, pour un usage résidentiel et tertiaire peut s'affranchir totalement ou en partie des énergies traditionnelles fioul, gaz ou électrique. Loin des zones rurales ou périurbaines, le granulé de bois s'installe au cœur des villes. ■

1. BIOCOOP est le premier réseau en France de magasins d'alimentation biologique. La NEF est une coopérative de finances solidaires. Quadriplus Groupe est un réseau de bureaux d'étude techniques, comme Katene, BE spécialisé dans les fluides.

2. L'URSCOP regroupe 250 entreprises.

3. Plus de 80 coopératives du secteur de la construction.

4. L'énergie primaire est la première forme de l'énergie directement disponible dans la nature, avant toute transformation.

Caractéristiques de l'installation



Les 3 chaudières à granulés à condensation ÖkoFEN PELLEMATIC PLUS. Rendement supérieur à 100 %, condenseur en graphite, pilotage électronique : une technologie de référence sur le marché. Le stockage des granulés est assuré dans une pièce de réserve de 16 tonnes de capacité.

- Unité de micro-cogénération à huile végétale : 50 kW thermique et 32 kW électrique.
- Appoint au gaz de ville.

Production d'électricité à ÖkoFEN France



Electricité verte ENERCOOP pour ÖkoFEN

La moitié des Agences ÖkoFEN est dorénavant fournie en électricité par ENERCOOP. Résolument cohérent, ENERCOOP est le seul fournisseur d'électricité à s'approvisionner directement et à 100 % auprès de producteurs d'énergie renouvelable en solaire, éolien, hydraulique et biogaz. Ethique, ENERCOOP est une société coopérative, agréée par l'Etat comme entreprise solidaire et reconnue d'Utilité Sociale et d'Intérêt Collectif. Côté production, le siège d'ÖkoFEN près de Chambéry est désormais équipé d'une centrale solaire de 116 kWc, soit 900 m² de capteurs photovoltaïques. Plus d'info sur www.enercoop.fr. ■



ÖkoFEN se lance dans la micro-cogénération

Produire de l'électricité avec une chaudière à granulés ÖkoFEN, ce sera bientôt possible. La R&D ÖkoFEN travaille sur le projet ÖkoFEN-e basé sur la technologie du moteur Stirling, procédé permettant de produire de l'électricité à partir d'une source de chaleur. En Autriche, ÖkoFEN s'est associé avec la société spécialisée Microgen pour son moteur Stirling. En France, ÖkoFEN travaille en partenariat avec la société EXOES sur un projet de cogénération avec un moteur à vapeur. A suivre en 2012. ■

L'agence ÖkoFEN Rhône-Alpes a 10 ans

Premier partenaire à avoir distribué les chaudières ÖkoFEN en France, Label Energie fête ses 10 ans d'existence cet automne. Pionnière sur le granulé de bois, l'agence Label Energie / ÖkoFEN Rhône-Alpes a cru avant tout le monde à cette énergie du futur. C'est donc début 2002 que la première ÖkoFEN est posée en France, près de Chambéry. Rapidement, le succès est au rendez-vous, la demande en Rhône-Alpes explose et la création d'une filiale d'ÖkoFEN pour toute la France s'impose à Herbert ORTNER, PDG d'ÖkoFEN international. C'est alors naturellement qu'il se tourne vers Label Energie pour apporter l'expertise et l'expérience nécessaires à la création d'ÖkoFEN France. Toute l'équipe de Label Energie participe alors à ce nouveau pari et Thomas PERRISSIN, Directeur de l'agence Rhône-Alpes, devient également le Directeur d'ÖkoFEN France. Depuis, Label Energie a permis l'installation de près de 3 000 chaudières à granulés de bois en Rhône-Alpes. Rien de moins. ■



par Romuald Font



Votre distributeur :

ÖkoFEN France
45, route d'Apremont
73000 Barberaz
Tél. 04 79 65 01 71
Fax 04 79 71 96 52
info@okofen.fr
www.okofen.fr



Le spécialiste en Europe